



Une enquête d'urgence s'impose sur le rôle des entreprises de technologie & des réseaux sociaux dans l'assassinat des civils de Gaza

Google, Meta & autres pourraient avoir été de connivence avec Israël dans des crimes & violations, y compris des exécutions extrajudiciaires contre les Palestiniens, au mépris du droit international.

Par [Euro-Mediterranean Human Rights Monitor](#)

Mondialisation.ca, 22 avril 2024

euromedmonitor.org

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité,](#)

[Transnationales](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Territoires palestiniens - Le rôle des grandes entreprises technologiques et des plateformes internationales de réseaux sociaux dans le meurtre de civils palestiniens pendant la guerre génocidaire d'Israël contre la bande de Gaza, en cours depuis le 7 octobre 2023, doit faire l'objet d'une enquête. Ces entreprises doivent être tenues pour responsables s'il s'avère qu'elles sont complices ou qu'elles n'ont pas pris les précautions nécessaires pour empêcher l'accès aux informations des utilisateurs et leur exploitation. Elles doivent s'assurer que leurs services ne sont pas utilisés dans les zones de conflit et que la vie privée de leurs utilisateurs est respectée.

Des rapports fréquents indiquent qu'Israël utilise un certain nombre de systèmes technologiques basés sur l'intelligence artificielle, notamment *Where's Daddy*, *Fire Factory*, *Gospel* et *Lavender*, pour pister et surveiller illégalement les Palestiniens. Ces systèmes sont capables d'identifier des suspects potentiels et de les classer comme cibles légitimes sur la base d'informations potentiellement pertinentes qui ne sont généralement pas liées au lieu ou à l'individu en question, en recherchant des similitudes et des modèles parmi tous les habitants de la bande de Gaza, en particulier les hommes, et dans les rangs de leur armée.

Des études ont montré que, bien qu'elle soit consciente de la marge d'erreur importante due à la nature de ces systèmes opérationnels et à leur incapacité à fournir des informations précises - en particulier concernant la localisation des personnes placées sur la liste de ciblage en temps réel - l'armée israélienne ne vérifie généralement pas l'exactitude des informations fournies par ces systèmes.

Par exemple, l'armée israélienne utilise largement le système *Lavender* pour identifier les suspects dans la bande de Gaza avant de les prendre pour cible. Ce système fait intentionnellement un grand nombre de victimes civiles.

Lavender utilise la logique des probabilités, une caractéristique distinctive des algorithmes par apprentissage automatique. L'algorithme recherche dans de vastes ensembles de données des schémas correspondant au comportement des combattants, et la quantité et la qualité des données déterminent le degré de réussite de l'algorithme dans la recherche de

ces schémas. Il recommande ensuite des cibles en fonction des probabilités.

Des sources militaires et de renseignement israéliennes ont reconnu avoir attaqué des cibles potentielles sans tenir compte du principe de proportionnalité ou des dommages collatéraux, alors que de vives inquiétudes ont été exprimées quant à la dépendance possible du système *Lavender* à la surveillance des comptes de réseaux sociaux.

Ces soupçons sont étayés par un livre (*The Human Machine Team*) écrit par l'actuel commandant de l'unité d'élite 8200 de l'armée israélienne, qui donne des instructions sur la manière de créer une "machine à cibler" semblable au système d'intelligence artificielle *Lavender*. Le livre contient également des informations sur des centaines de signaux susceptibles d'augmenter le taux de classification d'une personne, comme le fait de changer de téléphone portable tous les quelques mois, de changer fréquemment d'adresse, ou même de rejoindre le même groupe sur l'application *WhatsApp* de *Meta* en tant que "combattant".

En outre, il a été récemment révélé que *Google* et Israël collaborent à plusieurs initiatives technologiques, dont le projet *Nimbus*, qui fournit à l'armée israélienne des outils permettant de renforcer la surveillance et la collecte illégale de données sur les Palestiniens, élargissant ainsi les politiques israéliennes de répression et de persécution, ainsi que d'autres crimes à l'encontre du peuple palestinien. Ce projet en particulier a suscité d'importantes critiques en matière de droits de l'homme, poussant des dizaines d'employés de l'entreprise à protester et à démissionner, et d'autres à être licenciés en raison de leurs protestations.

L'armée israélienne utilise également la fonction de reconnaissance faciale de *Google Photos* pour surveiller les civils palestiniens dans la bande de Gaza et dresser une "liste de cibles". Elle rassemble autant d'images que possible de l'événement du 7 octobre, connu sous le nom d'"*Al-Aqsa Flood*", au cours duquel les visages des Palestiniens étaient visibles alors qu'ils prenaient d'assaut la barrière de séparation et pénétraient dans les colonies de peuplement. Cette technologie est ensuite utilisée pour trier les photos et stocker les images de visages, entraînant l'arrestation récente de milliers de Palestiniens de la bande de Gaza, en violation des règles explicites de l'entreprise et des principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

L'équipe de terrain d'*Euro-Med Monitor* a recueilli des témoignages de civils palestiniens qui, en raison de leur activité sur les réseaux sociaux, ont été désignés comme suspects par Israël, bien que sans aucune action militaire.

Un jeune Palestinien qui a demandé à être identifié uniquement comme "A.F." pour des raisons de sécurité, a par exemple été gravement blessé lors d'un bombardement israélien qui a visé une maison résidentielle dans le quartier Al-Sabra de la ville de Gaza.

La maison a été visée peu après qu'"A.F." a posté un clip vidéo sur *Instagram* qui appartient à *Meta*, dans lequel il plaisantait en disant qu'il était en "mission de reconnaissance sur le terrain".

Son parent a déclaré à *Euro-Med Monitor* qu'A.F. avait simplement tenté d'imiter les journalistes lorsqu'il avait posté le bref clip vidéo sur son compte *Instagram* personnel. Soudain, cependant, A.F. a été pris pour cible par un avion de reconnaissance israélien alors qu'il se trouvait sur le toit de sa maison.

Le 16 avril, un autre bombardement israélien a coûté la vie à six jeunes Palestiniens qui s'étaient rassemblés pour accéder à des services Internet. L'une des victimes utilisait une discussion de groupe sur *WhatsApp* – filiale de *Meta* – pour donner des nouvelles du quartier Sheikh Radwan de la ville de Gaza.

Le parent du garçon tué, qui a requis l'anonymat pour des raisons de sécurité, a informé *Euro-Med Monitor* que la victime se trouvait près du point d'accès à Internet lorsque le groupe a été touché par un missile provenant d'un avion de reconnaissance israélien. La victime partageait volontairement des informations sur les attaques israéliennes et la situation humanitaire à Sheikh Radwan dans des groupes familiaux et publics sur l'application *WhatsApp*.

La stratégie secrète de l'armée israélienne consistant à lancer des attaques aériennes et d'artillerie extrêmement meurtrières sur le fondement de données qui ne répondent pas aux normes minimales d'évaluation précise des cibles, qu'il s'agisse d'enregistrements de téléphones portables, de photos, de contacts sur les réseaux sociaux ou de schémas de communication, le tout dans le contexte plus large d'un programme d'assassinat incroyablement aléatoire, est particulièrement inquiétante.

Les preuves présentées par les experts mondiaux en technologie indiquent un lien probable entre l'utilisation par l'armée israélienne du système *Lavender* – utilisé pour identifier des cibles lors des attaques militaires d'Israël sur la bande de Gaza – et l'entreprise *Meta*. Ce qui signifie que l'armée israélienne a pu cibler des personnes simplement parce qu'elles faisaient partie de groupes *WhatsApp* avec d'autres personnes figurant sur la liste des suspects. En outre, les experts se demandent comment Israël a pu obtenir ces données sans que *Meta* ne les divulgue.

Auparavant, le journal britannique *The Guardian* a révélé l'utilisation par Israël de l'intelligence artificielle (*Lavender*) pour assassiner un grand nombre de civils palestiniens. L'armée israélienne a utilisé des systèmes de reconnaissance automatique pour identifier les combattants potentiels sans grande influence, dans le but de les cibler sans tenir compte du niveau de dommages collatéraux tolérables. Une "marge de tolérance" a été adoptée, autorisant la mort de 20 civils pour chaque cible abattue. Lorsqu'il s'agit de "combattants importants", cette marge de tolérance autorise à tuer 100 personnes pour chaque combattant.

Google, *Meta* et d'autres entreprises de technologie et de réseaux sociaux pourraient avoir été de connivence avec Israël dans des crimes et des violations contre le peuple palestinien, y compris des exécutions extrajudiciaires, au mépris du droit international et des engagements déclarés de ces entreprises en matière de droits de l'homme.

Les réseaux sociaux ne devraient pas divulguer ce type de données personnelles sur leurs utilisateurs ni prendre part au génocide israélien contre les civils palestiniens dans la bande de Gaza. Une enquête internationale est indispensable pour garantir que les responsables rendent des comptes et que les victimes obtiennent justice.

Le parti pris manifeste et même ostensible de *Meta* pour Israël, la suppression massive des contenus soutenant la cause palestinienne et sa politique de répression des critiques des crimes israéliens – y compris les rumeurs de liens privilégiés entre les hauts responsables de *Meta* et Israël – suggèrent l'implication probable de l'entreprise dans l'assassinat de civils palestiniens.

Compte tenu des risques liés à l'absence de mesures suffisantes pour démontrer que l'objectif est légitime au regard du droit humanitaire international, les entreprises susmentionnées doivent s'engager pleinement à mettre fin à toute coopération avec l'armée israélienne, et cesser d'autoriser Israël à accéder aux données et aux informations qui violent les droits des Palestiniens et mettent leur vie en péril.

Une enquête doit être diligentée sans délai sur le non-respect par Israël du devoir de précaution et des droits de l'homme lors de l'utilisation de l'intelligence artificielle à des fins militaires, ainsi que sur le non-respect du droit international et du droit international humanitaire.

Ces entreprises doivent rapidement réagir aux informations qui circulent sur leur implication dans les crimes israéliens contre le peuple palestinien. Des enquêtes sérieuses concernant leurs politiques et pratiques en matière de crimes israéliens et de violations des droits de l'homme doivent être ouvertes si nécessaire, et les entreprises doivent être tenues pour responsables s'il s'avère qu'elles sont complices ou qu'elles n'ont pas pris les précautions adéquates pour empêcher l'exploitation des informations fournies par les utilisateurs à des fins criminelles.

Article original en anglais : [Urgent need to investigate role of technology, social media companies in killing Gazan civilians](#), InfoBrics, le 21 avril 2024

Traduction : [Spirit of Free Speech](#)

La source originale de cet article est [euromedmonitor.org](#)

Copyright © [Euro-Mediterranean Human Rights Monitor](#), [euromedmonitor.org](#), 2024

Articles Par : **[Euro-Mediterranean Human Rights Monitor](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca

